



UFC-QUE CHOISIR METZ

4 place de la Nation – BP 40103
57951 MONTIGNY LES METZ CEDEX

Téléphone : 03 72 13 73 57

Courriel : contact@metz.ufcquechoisir.fr

CONVOCAATION

Chère adhérente, cher adhérent,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale Extraordinaire et l'Assemblée Générale Ordinaire de votre association se tiendront :

**le samedi 28 mars 2026 à partir de 14h15
au Château de Courcelles à MONTIGNY LÈS METZ**

ORDRES DU JOUR :

Assemblée Générale Extraordinaire (14h15 à 14h45)

Modifications statutaires : Vote des nouveaux statuts (articles en couleur rouge), consultables sur place

Assemblée Générale Ordinaire (15h00 à 16h30)

- Rapport moral et d'activité ; rapport d'orientation
- Rapport financier, budget prévisionnel et montant des cotisations
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

Le verre de l'amitié clôturera cette manifestation.

Si vous ne pouvez pas participer à ces Assemblées Générales, vous pouvez vous faire représenter en donnant votre pouvoir à un(e) adhérent(e) de votre choix ou nous le retourner par courriel ou courrier postal, dûment rempli, avant le **26 mars 2026**. (cachet de la poste faisant foi)

Fait à Metz le 26/02/2026.

La Présidente : Marie-Jeanne VANZO

UFC-QUE CHOISIR METZ

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du samedi 28 mars 2026

POUVOIRS

M. Mme, Mlle

Adhérente(e) de l'UFC-Que Choisir Metz

Donne pouvoir à M., Mme, Mlle

Pour me représenter :

- À l'assemblée générale extraordinaire de l'UFC-Que Choisir Metz (à partir de 14h15).
- À l'assemblée générale ordinaire de l'UFC-Que Choisir Metz (à partir de 15h00).

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».

À nous retourner, par e-mail ou par courrier postal, avant le 26 mars 2026.